

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE VOYAGE D'ÉTUDIANTS DE GLASGOW—
RUMEUR D'ANNULATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'ai une question à poser au secrétaire d'État. La représentante voudrait-elle dire à la Chambre s'il est bien vrai que le projet amorcé par les maisons d'enseignement de la ville de Glasgow d'envoyer un millier d'enfants en visite au Canada, l'an prochain, a dû être contremandé à cause du manque de logement pour ces jeunes?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande si la question est tellement urgente qu'il faille y répondre maintenant. Le député pourrait peut-être l'inscrire au *Feuilleton*.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES QUESTIONS DE PRIVILÈGE SANS AVIS
PRÉALABLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je demande la parole sur une question de privilège qui intéresse tous les députés. Je le fais à contrecœur car le député en cause n'est pas à son siège. Il s'agit du député de Montmagny-L'Islet (M. Berger).

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de soulever une question de privilège, un député ne doit pas oublier qu'aux termes du Règlement il est tenu d'en aviser la présidence une heure avant l'ouverture de la séance. Sauf erreur, le député n'a pas donné préavis et, par conséquent, je prétends qu'il ne peut poser la question de privilège qu'il semble avoir à l'esprit.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'attendrai volontiers jusqu'à lundi et je suis certain que le député en question sera alors à son siège.

L'hon. M. McIlraith: Et vous devrez avoir observé le Règlement.

M. l'Orateur: Ce n'est pas parce que le député en cause est absent que cette question de privilège ne peut être soulevée maintenant, mais parce que le député qui a invoqué la question de privilège n'a pas rempli les conditions que pose le Règlement, c'est-à-dire remettre un avis à cette fin au moins une heure avant l'ouverture de la Chambre.

[L'hon. M¹¹⁰ LaMarsh.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ENTRETIENS ENTRE MINISTRES CANADIENS
ET SECRÉTAIRES AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre la raison principale des entretiens qui ont lieu aujourd'hui entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et certaines personnalités à Washington?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était à New York hier soir pour s'entretenir, comme il l'a dit à la Chambre, de questions d'intérêt et d'importance avec le Secrétaire général des Nations Unies et des représentants des États-Unis aux Nations Unies. Les discussions portaient surtout sur la situation au Vietnam. D'autres questions ont peut-être été abordées également.

Aujourd'hui, à Washington, il doit rencontrer le secrétaire d'État et d'autres membres du gouvernement américain pour s'entretenir avec eux du Vietnam et d'autres questions. Il rendra compte à la Chambre de ses entretiens après son retour en fin de semaine.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

LA DÉFENSE NATIONALE

1. Administration ministérielle, y compris subventions aux associations, instituts et autres organismes militaires, selon le détail des affectations, et autorisation de contracter, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière et sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant \$2,560,546,715 aux fins des crédits 1, 5, 15, 25, 30, 35, 40, et 45 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$1,044,262,000 deviendra payable dans les années à venir), et autorisation de faire des avances recouvrables aux termes de l'un quelconque desdits crédits et, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser le revenu reçu au cours de l'année à l'égard de l'aide rendue aux Nations Unies, à un membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou à un gouvernement provincial ou municipal, \$5,204,855.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, pendant les quelques minutes que j'ai eues à ma disposition hier soir, j'ai attiré votre attention sur le bas moral de nos forces armées et mentionné certains signes qui font voir combien la situation est grave. J'ai attiré en particulier votre attention sur le nombreux personnel de haute compétence que nous avons perdu, de telle sorte que certaines unités de nos forces armées ne peuvent plus continuer à servir efficacement.